

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 2.05.2019

Etaients présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Marie-Claire LAFFIN, Béatrice COLLOU, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christel LAVOREL, Christine PEILLEX et Monsieur David DE VITO, excusés.

Monsieur Hervé FAUVAIN a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 28.03.2019.
- **Retire** le point 4 prévu sur la convocation : parking provisoire au centre du village durant les travaux ; le dossier n'étant pas encore complètement bouclé.
- **Décide** de procéder à une modification simplifiée du PLU afin de corriger une erreur matérielle concernant le règlement écrit (autorisation des toitures à 4 pans). Le dossier sera à la disposition du public, du 16 mai au 22 juin 2019 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
- **Détermine** le nombre de conseillers communautaires Arve et Salève à compter des élections municipales et communautaires de 2020 comme suit :

Communes	Pop. municipale 2019	Accord local correspondant à la répartition actuelle des sièges qu'il est proposé de reconduire pour le prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2020
REIGNIER-ESERY	7923	12
PERS-JUSSY	3025	5
MONNETIER-MORNEX	2311	4
NANGY	1657	3
ARTHAZ PND	1513	2
SCIENTRIER	1176	2
ARBUSIGNY	1102	2
LA MURAZ	1058	2
TOTAL	19765	32

Ce tableau sera validé, après délibération de toutes les communes.

- **Organise** les permanences des bureaux de vote pour les élections européennes le 26 mai prochain, qui se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire.

- **Vote**, sur proposition des commissions bâtiments et voirie, les devis suivants :

- Entreprise rénovation Digat Sébastien – mises aux normes du WC du Vieux Pressoir	7 693.00 € TTC
- GJM Maçonnerie – reprise de crépis dans l'église	7 639.20 € TTC
- L'atelier 1905 – peinture après reprise du crépi dans l'église	3 237.46 € TTC
- Paulme TP – travaux eaux pluviales Rte du Nant Guin	10 009.80 € TTC
- Vachoux Esther – fauchage accotements routiers (56 € HT / l'heure)	67.20 € TTC/heure

- **Accorde**, après présentation des dossiers par Madame Chantal BARONI-CHAPPAZ, Maire-adjoint en charge des finances, les subventions suivantes :

- Mutame Savoie Mont-Blanc (mutuelle du personnel communal)	234.00 €
- Foyer Socio-Educatif du collège la Pierre aux Fées (voyage des 4èmes)	555.00 €
- ADIMC 74 Cran Gevrier (participation aux frais de scolarité pour un enfant)	50.00 €
- MFR Cranves-Sales (participation aux frais de scolarité pour 2 jeunes)	100.00 €
- MFR Bonne (participation aux frais de scolarité pour un jeune)	50.00 €
- MFR Mozas (participation aux frais de scolarité pour 2 jeunes)	100.00 €
- MFR le Belvédère Sallanches (participation aux frais de scolarité pour un jeune)	50.00 €

- **Décide**, dans le cadre de l'agrandissement du cimetière, de mandater un cabinet pour accompagner la commission ad hoc.

- **Ecoute** M. le Maire

- qui explique, que la prime chauffage bois, pour le remplacement d'une cheminée ouverte ou d'un chauffage au bois antérieur à 2002, peut aller jusqu'à 2 000 € en fonction des revenus. Renseignements sur le site www.arve-saleve.fr.
- qui propose, sur incitation de l'association des Maires de France, de verser une subvention pour la reconstruction de Notre Dame de Paris ; cette proposition n'ayant pas fait l'unanimité du Conseil municipal, n'a pas été retenue.

- **Ecoute** :

- M. Denis DUPANLOUP, qui fait le compte-rendu de la réunion organisée par la Direction Départementale des Territoires concernant la réglementation en vigueur sur l'accessibilité des ERP (Etablissement recevant du public) ;
- M. Patrice DOMPMARTIN, qui précise que la commune emploiera 8 jeunes étudiants à la voirie durant les mois de juillet et août ;
- Mesdames Chantal BARONI-CHAPPAZ et Isabelle ROGUET, déléguées au SIVU dont la commune est membre, qui présentent le projet de rénovation et de mise en conformité de l'espace aquatique les Foron ;
- Mme Sylvie ROSSET qui rappelle que toutes les mamans de la commune seront invitées le 25 mai prochain à 11h à la salle communale ;
- M. Denis DUPANLOUP qui fait part d'une exposition sur « le Plateau des Bornes », le 9 mai à partir de 18h à la salle des associations à Arbusigny et d'une animation gratuite, encadrée par la Maison du Salève, le mercredi 22 mai de 9h30 à 17h au « Marais de Fusil-Roguet » à Pers-Jussy et dont le thème est « le voyage par les mots ».

- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 6 juin 2019 à 19h30.